

Un
Journaliste
à l'
ACADEMIE

Suite de notre enquête sur les
Traitements des Fonctionnaires :

LES MAGISTRATS BESOGNEUX

L'ŒUVRE

TOUS LES JEUDIS
LE N° 25 CENTIMES

10^e ANNÉE — N° 40 2 Octobre 1913
220, Fg St-Honoré (8^e) PAR AN : 10 FRANCS
Téléphone 589.55



Au Printemps

Nouveautés d'Hiver

FOURRURES
AMEUBLEMENT

Un journaliste à l'Académie

Nous avons adressé à un certain nombre de journalistes la circulaire que l'on va lire. Nous nous excusons de ne l'avoir pas adressée à tous.

Malheureusement, il n'existe pas de livre d'or de la presse. Il n'existe qu'un annuaire de la presse : on y trouve le nom de nombreux confrères, dont nous n'avons eu que rarement l'occasion de lire la prose ; par contre, on n'y trouve pas tous les noms de ceux que nous lisons le plus volontiers.

Ce n'est évidemment pas la faute de l'annuaire de la presse. C'est la faute de la presse elle-même. Et, raisonnablement, nous ne saurions faire un grief à tant de publicistes de ne pas aimer la publicité.

Nous avons donc établi nos listes tant bien que mal, et, à chaque instant, nous nous apercevons qu'il y manque des noms ; ce sont même parfois les noms des journalistes pour lesquels nous avons le plus d'admiration, ou d'amitié.

Nous nous plaisons à espérer qu'aucun ne

nous en saura mauvais gré, et que tous répondront — même s'ils n'ont pas reçu notre demande.



Quelques journaux ont déjà fort aimablement parlé de notre referendum.

D'autres nous ont fait savoir pourquoi ils n'en parleraient pas.

— Il y a déjà des journalistes à l'Académie, nous ont-ils fait dire. Nous ne voulons pas les renier.

Sincèrement, ils ont mal lu, ou nous nous sommes mal exprimés. Notre circulaire même avait prévu cette objection. Nous y demandons que l'on vote pour des journalistes, qui ne soient que des journalistes.

Or, il y a bien des académiciens qui font des articles charmants. Il y en a même qui dirigent de respectables revues. Mais, ce n'est pas assez — ou c'est trop — pour qu'on puisse les dire *journalistes*.

Et si la présente consultation ne servait qu'à définir plus précisément le « journalisme », *l'Œuvre* n'aurait-elle pas rendu un service appréciable à la presse française?

N. D. L. R.



Septembre 1913

Monsieur et cher Confrère,

Il y a actuellement trois sièges vacants à l'Académie française.

Nous en demandons un pour un journaliste.

Il y a à l'Académie des généraux, des dramaturges, des avocats, des romanciers, des prêtres, des hommes politiques et des hommes du monde. A peu près toutes les professions libérales y sont représentées, y compris celle de duc.

Une seule est exceptée : celle de journaliste.

L'indifférence que nos immortels témoignent à la presse semble d'autant plus étrange qu'il n'en est pour ainsi dire aucun qui dédaigne d'écrire dans les journaux.

Le journalisme qui, disait-on, mène à tout, ne mène plus à l'Académie ; c'est l'Académie qui mène au journalisme.

Est-ce à dire qu'il n'est dans notre profession personne qui ne soit digne des honneurs de l'Institut ?

Telle est la question que nous nous permettons de vous poser.

Il s'agit moins de désigner un des nôtres que de proposer à l'Académie un certain nombre des nôtres — trois par exemple — parmi lesquels elle puisse choisir.

C'est donc un triple bulletin de vote que nous sollicitons de vous.

Nous nous garderons de prononcer aucun nom. Cependant la nécessité vous apparaîtra sans doute de n'élire que des journalistes, au sens propre du mot, c'est-à-dire des hommes

dont le journalisme constitue la profession essentielle, sinon exclusive.

Il serait également conforme à l'esprit de cette enquête de ne désigner parmi nos aînés, que ceux dont l'œuvre et le passé sont, de l'aveu général, parfaitement dignes de cette consécration.

Il ne s'agit pas de découvrir des talents, ni d'affirmer des préférences, ni surtout de nommer « prince » un journaliste en mal de publicité. Il s'agit de suggérer à l'Académie un vote, dont la ratification soit un honneur pour elle autant que pour nous.

Veuillez agréer, Monsieur et cher Confrère, avec nos remerciements, l'assurance de nos meilleures sympathies.

LES RÉDACTEURS DE L'ŒUVRE.

Nous continuons à faire le service gratuit de *L'ŒUVRE* aux adresses dont nos abonnés ont bien voulu nous donner la liste. Ce sont pour nous de gros frais, mais si nos nouveaux lecteurs trouvent que nous faisons une besogne intéressante et utile, nous comptons qu'ils voudront bien souscrire un abonnement.

L'abonnement est le seul moyen de nous soutenir et d'étendre notre propagande.

Nous n'avons pas, nous ne voulons pas avoir d'autres ressources.

Du Panthéon aux caves du Grand Palais.



Une des conséquences du vol du collier fut de rappeler à l'actualité la perte de la Joconde. L'administration des Beaux-Arts, froissée de voir les chroniqueurs émus de si vieux souvenirs, a tenu à se manifester par un nouvel exploit : sans perdre une minute, elle a égaré une statue de deux mètres trente, sur trois mètres vingt.

C'était celle d'Emile Zola, demeurée inutilisée dans le sous-sol d'un de nos palais nationaux. Il existe, paraît-il, une cave spéciale pour ces sortes de laissés-pour-compte. Mais elle était probablement pleine, et l'on avait été réduit à mettre Zola dans une autre, comme on se le rappela d'ailleurs le lendemain.

Cette négligence ne vaudrait même pas d'attirer l'attention, n'étaient les souvenirs qu'elle évoque et la morale qu'elle comporte.

Il ne saurait être ici question de faire de la politique, ni de ressusciter un passé aboli. Mais que la dépouille de Zola ait pu — il y a si peu d'années — être portée au Panthéon — honneur si rare — et que sa statue ne trouve même plus aujourd'hui — comme celle de tout le monde — une place publique pour s'y poser, voilà qui laisse rêveur et incline à la philosophie.

Car ce n'est pas grand'chose, il faut le dire, qu'une statue par le temps qui court.

On l'estimait jadis qu'un homme n'était notoire que s'il avait été bœuf gras. C'est aujourd'hui un bien pauvre mort que celui qui n'a pas même un buste.

Les morts vont vite, c'est entendu, mais les statuaires vont plus vite encore. La mémoire des hommes n'a pas eu le temps de s'effacer sur l'horizon que déjà leur effigie se trouve fixée dans le marbre. Et même quand le souvenir du mort a déjà disparu, on ne lui refuse pas la consolation du piédestal.

Combien en a-t-on consacré de ces gloires moins éternelles, à coup sûr, que leur bronze? Ne nous en indignons pas. Les statues sont moins faites pour les morts, qui n'ont besoin de rien, que pour les sculpteurs, qui ont besoin de vivre.

Ainsi se dressent sur nos places publiques tant de grands hommes qui, disait un homme d'esprit, ont été placés là moins comme des exemples que comme des énigmes.

A partir d'une certaine position sociale, un homme ne peut pas n'être pas décoré sans éveiller le soupçon. A partir d'un certain tirage, un auteur se trouve avoir droit à un monument.

Si l'on regarde où le droit au buste commence, on peut vraiment, en dehors de toute considération politique ou littéraire, et même d'un point de vue purement commercial, évaluer Zola à une statue équestre.

Pourtant, on ne parvient pas à lui ériger un médiocre monument de deux mètres sur trois. Et les jeunesse laïques, possédées du désir d'honorer sa mémoire, se voient réduites à projeter la manifestation, qui consiste à porter une palme dans une cave. Encore se montrent-elles en cela trop ambitieuses et cet humble hommage ne trouve pas sa place.

Je crois bien que l'on a tout dit sur Zola — sauf peut-être le dernier mot, — mais aucune dissertation ne vaut à notre gré ce commentaire apporté par l'événement.

Comment se fait-il que cet homme, qui en dépit de tout et de la politique, mérite peut-être des admirateurs, et dont les admirateurs se trouvent être précisément parmi les puissants du jour, soit ainsi brusquement tombé dans l'oubli officiel?

Tous ceux qui votèrent son transfert au Panthéon sont-ils donc morts?

Je sais bien qu'il y a des raisons politiques, l'apaisement officiel et aussi la crainte de certaines manifestations trop prévues. Tout de même, tant de modération étonne de la part de M. Homais ou de M. Clemenceau.

Il faut bien qu'il y ait d'autres motifs à cette abstention.

C'est parce qu'on a été, hier, trop loin dans l'hommage, que tout hommage, même légitime, se trouve dorénavant interdit. Ce qu'expie Zola, privé d'un socle, ce n'est ni son œuvre, ni sa politique — c'est son tombeau.

Aujourd'hui que les colères sont apaisées, on peut bien reconnaître qu'il fut un révolutionnaire moins dangereux que tant d'autres, aux statues desquels nous sommes accoutumés. L'affaire Dreyfus, tout compte fait, ne fut peut-être pas plus redoutable que la Commune.

On doit convenir aussi qu'il avait sans doute presque autant de talent que Larroumet, dont le buste pourtant s'érige le long de cette façade du Théâtre-Français, où Corneille, Racine, Molière et Victor Hugo n'ont que des médaillons.

On a cherché dans cet incident une leçon politique et c'est le droit de tout le monde. Nous vou-

drions y trouver, quant à nous, une leçon d'ordre et de mesure.

Tous les partis gagneraient à administrer plus sagement la mémoire de leurs grands hommes.

C'est parce que Zola ne méritait pas le Panthéon, comme Victor Hugo, qu'il ne peut pas obtenir aujourd'hui une statue comme Armand Sylvestre.

Ainsi l'équilibre de l'Histoire se fait naturellement. Combien de gloires trop prônées ont, pour cela même et pour cela seulement, disparu de l'admiration des hommes. On relirait davantage Voiture, Bahour-Lormian et Rostand, si leurs contemporains ne les avaient pas trop exaltés et n'avaient confondu leurs talents avec le génie.

Bazaine même eut laissé la réputation d'un bon général, si l'on n'en avait point fait le chef suprême de nos armées.

— Il ne faut pas, dit la sagesse populaire, se moucher plus haut que son nez.

Elle pourrait ajouter :

— Même quand on est statué.

Et elle se charge de réparer les injustices de la gloire, comme les injustices de l'oubli.

ROBERT DE JOUVENEL.

Chaque rédacteur n'est responsable
que de ce qu'il écrit.

LES DOLÉANCES DES FONCTIONNAIRES

Les Magistrats besogneux



Il en coûte dix francs par jour à ceux qui veulent rendre la justice.

Si l'État témoigne aux officiers et aux professeurs la plus dangereuse ingratitudo, il doit avoir au moins souci, semble-t-il, d'assurer la complète indépendance de ceux dont la tâche redoutable n'est garantie que par cette indépendance même.

Point. Les magistrats sont moins payés encore que les autres fonctionnaires.

L'un d'eux nous l'expose en ces termes :

Avant d'être nommé suppléant, on exige des études de droit longues et coûteuses, un stage de deux ans dans un Parquet et ensuite un concours professionnel. Après quoi, à 28 ans environ, on est nommé suppléant non rétribué ou rétribué aux appointements de 1.500 francs par an — un peu moins de 4 francs par jour!!! Un lieutenant se plaint avec raison de ne gagner que 250 francs par mois. Mais que devraient dire les lieutenants de juges? Il est véritablement monstrueux de penser qu'un jeune homme a passé la moitié de sa vie à acquérir des diplômes pour, après cette récolte de parchemins, coûter encore à sa famille. Dans la suppléance, on res-

tera un minimum de six années avant d'être nommé substitut à 2.500 francs retenue faite; puis juge d'instruction à 3.200 et à 60 ans, président, terme de la carrière de la plupart des magistrats.

On a parlé de salaires de famine; je crois bien que ce sont les magistrats qui en détiennent le record.

Cela surprendra bien vos lecteurs, quand ils apprendront que dans les nations les plus pauvres les magistrats sont mieux payés qu'en France et que pour rendre la justice chez nous cela coûte 10 francs par jour, non à l'Etat, mais au juge.

Qui, salaires de famine, s'il en faut croire encore cet autre correspondant :

Le calcul que vous faites au sujet de la solde des officiers est exact; mais ne peut-il s'appliquer également à un juge de 42 ans, marié et père de 2 enfants? Il y a 9 mois à peine, je me trouvais dans ces conditions, ayant même 48 ans et j'avais 3 500 fr. parce que juge d'instruction. Un simple juge n'a que 3.000 fr.

A nous aussi il manque souvent 2.343 francs pour boucler notre budget!

Aussi la crise du recrutement va-t-elle sévir là comme ailleurs :

Cedant arma togae! — en temps de paix tout au moins. Veuillez alors considérer que la plupart des magistrats de 30 à 45 ans reçoivent un traitement de 3.000 à 4.000 francs, après avoir débuté vers 27 ou 28 ans à 1.500 fr., sinon à zéro franc. Et comparez!

Aussi bien le recrutement de la magistrature est-il tari, et n'existe-t-il presque plus de suppléants.

Il s'ensuit que la constitution des tribunaux est le plus souvent difficile, en vertu notamment de la loi de 1897 relative à l'instruction, — et qu'au moindre empêchement d'un magistrat leur composition devient impossible.

En un mot c'est le sabotage officiel d'une de nos administrations les plus importantes.

Z., juge au Tribunal civil.

Les derniers dans la hiérarchie judiciaire, les juges de paix ne sont naturellement pas plus favorisés que leurs collègues des tribunaux civils :

J'ai 30 ans, je suis docteur en droit et j'ai sollicité à 27 ans une place de juge de paix, n'osant affronter le concours de la magistrature, car si j'avais été admis, je risquais d'être nommé juge suppléant non rétribué.

Or, ma fortune ne me permettait pas d'accepter cet honneur!

Ma demande a été agréée. Je suis juge de paix et gagne 197 fr. 97 par mois, je suis marié et ai deux enfants!!!... Mon traitement ne dépasse à 20 fr. près que la solde d'un adjudant chef (2.480) — mais je ne bénéficie pas du quart de place sur les chemins de fer.

T. R., juge de paix de 4^e classe.

Après le débutant, voici le magistrat « arrivé » :

Que diriez-vous de tel juge de paix de ma connaissance, qui âgé de 53 ans, marié, ayant

élevé 5 enfants, en ayant encore 2 à sa charge, est parvenu à obtenir la 2^e classe, soit, déduction faite de la retenue pour la retraite, un traitement net de 3.325 francs, et qui cependant arrive à joindre les deux bouts.

Cela va certainement vous étonner quelque peu : il est vrai que ce juge de paix, comme la plupart de ses collègues dans la même situation, ne dépense pas pour sa nourriture et celle des siens 8 fr. par jour, et se contente d'un logement de 500 fr. par an.

Il n'a ni bonne, ni ordonnance.

Le modeste ruban violet qui orne sa boutonnière ne lui vaut pas les 250 fr. que le ruban rouge rapporte à votre Capitaine.

N'ayant pas le quart de place, il reste chez lui.

Pour avoir de l'avancement — ne pouvant l'avoir sur place, — il est obligé d'accepter tel poste à l'autre bout de la France, et pour se déplacer il n'a aucune indemnité de déménagement.

Quand je dis avancement (?) — s'il a la chance d'en avoir — car chez nous, vous trouverez facilement des juges de paix ayant 15, 20 et 25 ans de fonctions dans la 4^e ou la 3^e classe, et qui attendent toujours l'avancement...

Le juge de paix dont je vous parle n'a aucune fortune personnelle.

Et ils sont nombreux comme cela dans la corporation.

Nous aussi, nous désirons de l'augmentation, et ce que nous demandons est énorme :

Pour les juges de paix qui ont :

4^e classe 2.500 fr., 500 fr. de plus soit 3.000 fr.

3^e classe 3.000 fr., 1.000 fr. de plus soit 4.000 fr.

2^e classe 3.500 fr., 1.000 fr. de plus soit 4.500 fr.

Ceux de 1^{re} qui jouissent d'un traitement de

5.000 fr. — le traitement de maréchal, — ils ne demandent rien — et se sacrifient dans l'intérêt des autres.

Et savez-vous ce qu'on nous répond aux Finances :

Trouvez-nous des économies correspondantes !

Tout compte fait il en coûterait environ 1.700.000 fr. au Trésor.

A. S., juge de paix de 2^e classe.

AVANT-DERNIÈRE

Représentation d'Adieux

Par une touchante pensée, ils avaient revêtu pour cette triste circonstance les costumes de la cérémonie. Groupés dans le foyer, ils attendaient le maître de la maison, le maître qui allait partir.

Il parut. Par une autre touchante pensée, dédaignant le bonnet grec et la veste bretonne qui lui servent à se faire photographier en costume de travail, dédaignant l'uniforme académique trop frivole en cette circonstance, il avait revêtu la tenue de gala, la tenue si seyante d'ordonnateur des pompes funèbres, la tenue dans laquelle tous les matins il accompagne quelque vieil ami à sa dernière demeure, la tenue dans laquelle, tous les

soirs, il trousse quelque agréable article nécrologique au profit moral du défunt.

A sa vue, Mounet-Sully eut un reniflement de veau tragique; Paul Mounet laissa échapper un de ces sourds grognements (mi-jurons, mi-onomatopées) que vous arrache le davier du dentiste; M. Berr et M. Truffier accentuèrent encore cet air extraordinairement lugubre qui fait le charme des premiers comiques de la Comédie et qui leur permet de jouer dans le même ton Scapin, Diafoirus fils, et les fossoyeurs d'*Hamlet*. Quant à Mlle Sorel, elle tordit son visage d'un seul côté, à la manière des masques antiques, et parut ravalier avec effort des larmes amères qui eussent délavé sur son visage cet éclat emprunté aux traditions de la mère Jézabel.

M. Jules Claretie tira de sa poche un rouleau de papier. C'était le discours qu'il avait préparé. Il lut.

— « Messieurs, je considère comme un devoir sacré ce dernier hommage à l'homme éminent qui disparaît aujourd'hui. Sa haute intelligence, ses vertus publiques et privées...

Une rumeur discrète avertit M. Claretie, qui interrompit sa lecture.

— Ah! diable! fit-il. Je me suis trompé de papier. Celui-ci, c'est un en-cas que j'ai toujours dans ma poche, pour ne pas être surpris par le décès subit d'un de mes collègues de l'Académie. Dans ce cas-là, c'est toujours moi qu'on vient trouver : « M. Claretie, dites-nous donc quelque chose, vous qui êtes de la Comédie Française ». Je n'aime pas me faire prier; j'ai une petite improvisation toute prête et je l'agrémente de quelques personnalités d'après la liste des « partants probables » établie suivant les pronostics de la Faculté de Médecine.

— « *Dignus es intrare!* » chantonnèrent les docteurs de la cérémonie.

Cependant, M. Jules Claretie, ayant retrouvé son discours d'adieu, prit la parole en ces termes :

Mes chers contemporains,

C'est avec une certaine fierté qu'au moment de quitter cette maison, je jette un regard en arrière et je considère l'œuvre accomplie avec votre précieuse collaboration. Nous avons fait de la Comédie Française un véritable Conservatoire, un Musée d'antiquités unique au monde. Je suis fier, Messieurs, lorsque je considère notre incomparable galerie d'ancêtres; je suis fier, Mesdames, de la collection de vieux tableaux qui fait notre gloire en France comme à l'étranger... Géronte a pris sa revanche sur Molière, et c'est justice... Philémon a pris la place de Léandre comme Baucis a pris la place de Philis. Puissé-je voir ces amants nonagénaires, poussés dans des petites voitures sur la première scène du monde, exhale leurs derniers vers dans leur dernier soupir, moi seul en être cause et mourir de plaisir...

Mais c'est de la salle que j'aurai ce spectacle, mes très chers amis. Car je rentre désormais dans la mêlée, abandonnant cette paisible demeure. Avec la haute protection de M. Arnyvelde, je veux tenter de me faire un nom dans le monde des lettres, comme j'en ai déjà un dans l'administration...

— « Jules », interrompit à mi-voix M. Paul Mounet.

— ... Et j'ai l'intention de créer un genre inédit : l'article nécrologique, c'est-à-dire l'article de Paris genre Bossuet.

Enthousiastes, mais peut-être irrespectueux, les figurants de la Cérémonie enchaînèrent :

— « *Et clysterium donare* »...

Sur quoi, lénitif, détersif et bénin, bénin, bénin, Jules prit congé des sociétaires ; et, très

ému, il leur fit la promesse réconfortante d'assister en personne à leur enterrement, lorsque l'heure en serait venue.

A peine M. Jules Claretie avait-il quitté son fauteuil directorial que son successeur, M. Quadrinstein, venait occuper la place encore chaude.

Je ne vous ferai pas l'injure de vous présenter M. Quadrinstein qui, avec la virtuosité particulière aux héros de sa race, a conquis d'emblée, par une action d'éclat, une situation enviable dans le monde des théâtres.

Pour faciliter à M. Quadrinstein l'accès de la scène des Folies-Bergère, ceux des douze Tribus ont fait la courte échelle. L'affaire du collier, à parler franc, n'eut pas d'autre but. Quand on entend parler d'un collier de 3 millions, appartenant à des israélites, dérobé par des israélites, retrouvé par des israélites, il ne peut s'agir que d'une réclame préparatoire au lancement d'un article commercial créé par un israélite, ou au lancement d'un cabotin israélite.

M. Quadrinstein, du tremplin des Folies-Bergère, a sauté jusque chez Molière; et, franchement, il est bon à mettre au cabinet à la place de Jules.

On lui prête de vastes projets : l'engagement de M. Brandstatter pour remplacer M. Mounet-Sully qui, sous le règne de M. Claretie, a refusé obstinément de se laisser circoncire, suivant le rite de la Maison ; les prochains débuts de MM. Max Mayer et Salomon comme duettistes comiques ; et enfin, la reprise du chef-d'œuvre de M. Arnyvelde qui depuis trop longtemps n'a pas paru sur l'affiche.

G. DE LA FOUCHARDIÈRE.

Courier plagiaire?

Non, ce serait un trop gros mot et injuste. Mais Paul-Louis, comme Molière, prenait sans doute son bien partout où il le trouvait, et il me paraît certain qu'il a trouvé dans Marivaux l'une des pages les plus spirituelles du *Pamphlet des pamphlets*.

Dans Marivaux? Oui, dans le *Spectateur*, et si personne ne s'en est aperçu jusqu'à ce jour, c'est apparemment qu'on ne lit plus beaucoup le *Spectateur*. Aucun de nos contemporains notoires interrogés par le *Temps* n'a coutume d'emporter cet ouvrage dans sa valise pour charmer les loisirs de sa villégiature, et — j'en appelle à M. Roujon — c'est peut-être un tort.

Vous allez en juger par ce simple rapprochement, qui, somme toute, n'a rien que de flatteur pour la mémoire des deux écrivains.

Tous nos lecteurs connaissent le chef-d'œuvre de Paul-Louis; mais comme il se peut qu'ils ne sachent pas tous par cœur le *Pamphlet des pamphlets*, ils me permettront de leur remettre sous les yeux la page qui nous intéresse, et même, pour notre agrément, d'allonger un peu la citation :

Sorti de là, je me trouvai sur le grand degré

avec M. Arthus Bertrand, libraire, un de mes jurés, qui s'en allait dîner, m'ayant déclaré coupable. Je le saluai; il m'accueillit, car c'est le meilleur homme du monde, et chemin faisant, je le priai de me vouloir dire ce qui lui semblait à reprendre dans le *Simple discours condamné*. « Je ne l'ai point lu, me dit-il : mais c'est un pamphlet, cela me suffit. » Alors, je lui demandai ce que c'était qu'un pamphlet, et le sens de ce mot qui, sans m'être nouveau, avait besoin pour moi de quelque explication. — C'est, répondit-il, un écrit de peu de pages comme le vôtre, d'une feuille ou deux seulement. — De trois feuilles repris-je, serait-ce encore un pamphlet? — Peut-être, me dit-il, dans l'acception commune; mais proprement parlant, le pamphlet n'a qu'une feuille seule; deux ou plus font une brochure. — Et dix feuilles? quinze feuilles? vingt feuilles? — Font un volume, dit-il, un ouvrage.

— Moi, là-dessus, monsieur, je m'en rapporte à vous qui devez savoir ces choses. Mais hélas! j'ai bien peur d'avoir fait en effet un pamphlet, comme dit le procureur du roi. Sur votre honneur et conscience, puisque vous êtes juré, M. Arthus Bertrand, mon écrit d'une feuille et demie est-ce pamphlet ou brochure? — Pamphlet, me dit-il, pamphlet sans nulle difficulté. — Je suis donc pamphlétaire? — Je ne vous l'eusse pas dit par égard, ménagement, compassion du malheur, mais c'est la vérité.

— Si, au lieu de ce pamphlet sur la souscription de Chambord, j'eusse fait un volume, un ouvrage l'auriez-vous condamné? — Selon — J'entends, vous l'eussiez lu d'abord pour voir s'il était condamnable. — Oui, je l'aurais examiné. — Mais le pamphlet vous ne le lisez pas! — Non,

parce que le pamphlet ne saurait être bon. Qui dit pamphlet dit un écrit tout plein de poison. — De poison? — Oui, monsieur, et du plus détestable, sans quoi on ne le lirait pas. — S'il n'y avait du poison? — Non, le monde est ainsi fait, on aime le poison dans tout ce qui s'imprime. Votre pamphlet que nous venons de condamner, par exemple, je ne le connais point, je ne sais en vérité, ni ne veux savoir ce que c'est, mais on le lit; il y a du poison. M. le procureur du roi nous l'a dit, et je n'en doutais pas. C'est le poison, voyez-vous, que poursuit la justice dans ces sortes d'écrits. Car autrement la presse est libre.

— En effet, monsieur, le poison ne vaut rien du tout, et l'on fait à merveille d'en arrêter le débit. Mais je m'étonne comment le monde, à ce que vous dites, l'aime tant. C'est sans doute qu'avec ce poison il y a dans les pamphlets quelque chose... — Oui, des sottises, des calembours, de méchantes plaisanteries. Que voulez-vous, mon cher monsieur, que voulez-vous mettre de bon sens en une misérable feuille? Quelles idées s'y peuvent développer? Dans les ouvrages raisonnés, au sixième volume à peine entrevoit-on où l'auteur en veut venir. — Une feuille, dis-je, il est vrai, ne saurait contenir grand' chose. — Rien qui vaille, me dit-il, et je n'en lis aucune. — Vous ne lisez donc par les mandements de monseigneur l'évêque de Troyes pour le carême et pour l'avent? — Ah! vraiment ceci diffère fort. — Ni les pastorales de Toulouse sur la suprématie papale? — Ah! c'est autre chose cela. — Donc, à votre avis, quelquefois une brochure, une simple feuille... — Fi! ne m'en parlez pas, opprobre de la littérature, honte du siècle et de la nation, qu'il se puisse trouver des auteurs, des imprimeurs et des lecteurs de semblables

impertinences. — Monsieur, lui dis-je, les *Lettres provinciales* de Pascal... — Oh ! livre admirable, divin, le chef-d'œuvre de notre langue ! — Eh bien ! ce chef d'œuvre divin, ce sont pourtant des pamphlets, des feuilles qui parurent... — Non, tenez, j'ai là-dessus mes principes, mes idées. Autant j'honore les grands ouvrages faits pour durer et vivre dans la postérité, autant je méprise et déteste ces petits écrits éphémères, ces papiers qui vont de main en main, et parlent aux gens d'à présent des faits, des choses d'aujourd'hui; je ne puis souffrir les pamphlets.

Ouvrons maintenant le tome premier du *Spectateur français*, suivi du *Cabinet du Philosophe*. Je n'en ai malheureusement que la troisième édition; encore est-elle incomplète. Il faut être Jules Lemaitre ou Louis Barthou pour se payer l'édition originale, en «feuilles»; car c'est sous cette forme que parut pour la première fois le *Spectateur français*, qui n'était qu'une gazette, comme les *Provinciales* et comme l'*Oeuvre*.

La sixième feuille (page 64) commence ainsi:

Je m'amusais, l'autre jour, dans la boutique d'un libraire, à regarder des livres. Il y vint un homme âgé qui, à la mine, me parut homme d'esprit grave. Il demanda au libraire, mais d'un air de bon connaisseur, s'il n'avait rien de nouveau.

— J'ai le *Spectateur*, lui répondit le libraire. Là-dessus, mon homme mit la main sur un gros livre, dont la reliure était neuve et lui dit : « Est-ce cela ? — Non, monsieur, reprit le libraire : le *Spectateur* ne paraît que par feuilles, et le voilà.

— Fi ! repartit l'autre; que voulez-vous qu'on fasse de ces feuilles-là ? Cela ne peut-être rempli que de fadaises, et vous êtes bien de loisir d'imprimer de pareilles choses.

— L'avez-vous lu, ce *Spectateur*? lui dit le libraire. — Moi ! le lire ? répondit-il : non, je ne lis que du bon, du raisonnable, de l'instructif; et ce qu'il me faut n'est pas dans vos feuilles. Ce ne sont ordinairement que de petits ouvrages de jeunes gens qui ont quelque vivacité d'écoliers, quelques saillies plus étourdies que brillantes, et qui prennent les mauvaises contorsions de leur esprit pour des façons de penser légères, délicates et cavalières. Je n'en veux point, mon cher, je ne suis point curieux d'originalités puériles.

— En effet, je suis du sentiment de monsieur, dis-je alors, en me mêlant de la conversation ; il parle en homme sensé; pures bagatelles que ces feuilles ! La raison, le bon sens, et la finesse peuvent-ils se trouver dans si peu de papier ? Ne faut-il pas un vaste terrain pour les contenir ? Un bon esprits s'avisa-t-il jamais de penser et d'écrire autrement qu'en gros volumes ? Jugez de quel poids peuvent être des idées enfermées dans une feuille d'impression que vous allez soulever d'un souffle ! Et quand même elles seraient raisonnables ces idées, est-il de la dignité d'un personnage de cinquante ans, par exemple, de lire une feuille volante, un colifichet ? Cela le travestit en petit jeune homme, et déshonore sa gravité ; il déroge : non, à cet âge-là, tout savant, tout homme d'esprit ne doit ouvrir que des *in-folio*, de gros tomes, respectables par leur pesanteur, et qui, lorsqu'il les lit, le mettent en posture décente ; de sorte qu'à la vue du titre seul, et retournant chaque feuillet du gros livre, il puisse se dire familièrement en lui-même : « Voilà ce qu'il faut à un homme aussi sérieux que moi, et d'une aussi pro-

fonde réflexion. » Là-dessus, il se sent comme entouré d'une solitude philosophique, dans laquelle il goûte en paix le plaisir de penser qu'il se nourrit d'aliments spirituels, dont le goût n'appartient qu'aux raisons graves. Eh bien, Monsieur, qu'en dites-vous ? n'est-ce pas là votre pensée ?

Ce discours surprit un peu mon homme. Il ne savait s'il devait se fâcher ou se taire; je ne lui donnai pas le temps de se déterminer. — Monsieur, lui dis-je encore, en lui présentant un assez gros livre que je tenais, voici un *Traité de Morale*; le volume n'est pas extrêmement gros, et à la rigueur, on pourrait le chicaner sur la médiocrité de sa forme, mais je vous conseille pourtant de lui faire grâce en faveur de sa matière; c'est de la morale, et de la morale déterminée, toute crue. Malepeste ! Vous voyez bien que cela fait une lecture importante, et digne du flegme d'un homme sensé; peut-être même la trouverez-vous ennuyeuse, et tant mieux : à notre âge, il est beau de soutenir l'ennui que peut donner une matière naturellement froide, sérieuse, sans art, et scrupuleusement conservée dans son caractère. Si l'on avait du plaisir à lire, cela gâterait tout. Voilà une plaisante morale que celle qui instruit agréablement ! Tout le monde peut s'instruire à ce prix-là : ce n'est pas là de quoi l'homme raisonnable doit être avide; ce n'est pas tant l'utile qu'il lui faut, que l'honneur d'agir en homme capable de se fatiguer pour chercher cet utile, et la vaste sécheresse d'un gros livre fait justement son affaire.

— Chacun a son goût, et je vois bien que vous n'êtes pas du mien, me dit alors le personnage, qui se retira mécontent et décontenancé, et que peut-être notre conversation réconciliera dans la suite avec les brochures. Si ce n'est avec les miennes, qui peuvent ne le pas mériter, ce sera du moins avec celles des autres...

C'est charmant aussi, n'est-ce pas ? Et je découvre sans trop de peine — voire avec un plaisir sensible — ce que Paul-Louis ajoute à Marivaux, mais il me semble que la page du *Spectateur* supporte encore le parallèle.

De mon temps, une comparaison de ce genre eût fourni un excellent exercice de critique littéraire aux étudiants de Sorbonne. Mais aujourd'hui, si j'en crois Pierre Lasserre, on les occupe à des besognes plus sérieuses et plus profitables, qui consistent, par exemple, à rechercher dans Victor Hugo « la proportion des vers coupés ailleurs qu'à l'hémistiche » ou à compter combien de fois Montaigne a employé le conditionnel.

GUSTAVE TÉRY

La Librairie des Lettres vient de procéder à un nouveau tirage du CRIME DU BOUIF, l'amusant roman policier de Georges de la Fouchardière.

La première édition a été épaisse en six semaines.

Nous tenons cet ouvrage à la disposition de nos lecteurs. Franco contre mandat de 3 francs 50 à L'ŒUVRE.

Tablettes de Pangloss

Petite rubrique où nous cherchons des sujets de satisfaction.

MM. Fallières et Etienne ont inauguré un monument que le Lot-et-Garonne a éprouvé l'impérieux besoin d'ériger au général Brun.

On a protesté contre le buste de Vallès, on n'a pas trouvé le moyen d'ériger la statue de Zola, mais le général Brun a eu son monument tout de suite. On a bien fait de se presser. Qui donc, dans deux ans d'ici, se souviendra encore de ce que fut le général Brun ? Peut-être même aujourd'hui se trouve-t-il quelques malheureux qui l'ont déjà oublié.

A tout hasard, rappelons sa carrière :

Il était du Lot-et-Garonne et fut ministre.

Il a, en outre, inspiré ce propos à M. Fallières :

— Que serait le nombre, s'il n'était pas bien commandé ?

M. Etienne a ajouté (nous citons, comme toujours, textuellement) :

« Sur ce visage expressif, tout reflète la finesse avisée et sérieuse, l'esprit alerte, l'entrain à la fois si convaincu et si mesuré de cette race ardente et entreprenante qui s'épanouit sous le ciel heureux de la Gascogne et sur les bords riants de la Garonne, et qui transporte avec elle, à travers le monde et à travers la vie, à la semelle de ses sou-

liers comme à la pointe de son intelligence, toutes les ardeurs, toutes les séductions, toutes les énergies par quoi s'affirme sa force et se justifient ses succès. »

Avoir de l'ardeur à la pointe de son intelligence et de la séduction à la semelle de ses souliers, tout est là, strongneugneu !

Pauvre général Brun...

Mais c'est mourir deux fois, que souffrir leurs atteintes.

Vous savez pourquoi Paris est à ce point encombré de travaux ? C'est parce que les autobus sont un moyen de transport dispendieux. Il ne permet guère aux actions de la Compagnie, que préside si habilement le ministre de la Guerre, de s'élever au-dessus du cours de 735 francs.

Cette majoration de 50 % étant évidemment insuffisante, on va substituer aux autobus la traction électrique, infiniment plus rémunératrice — et c'est parfait. Ce n'est pas trop que de payer du bouleversement de la capitale une opération si brillante.

— Mais les autobus, que deviendront-ils ?

On vient justement de tenter des essais pour les faire utiliser par l'armée.

Faut-il ajouter qu'ils ont donné « pleine satisfaction » ?

Qui donc disait que la question d'Orient était difficile à saisir ? Elle est, au contraire, des plus simples.

— La question d'Orient, dit le jeune Bob, c'est quand on se f... des diplomates.

Les diplomates ont fixé, à Londres, le statut des Balkans. Leur besogne fut triple :

1^o Fixer les frontières des alliés balkaniques.

- 2^o Fixer les frontières de la Turquie.
 3^o Délimiter le nouvel état d'Albanie.
 Nous avons déjà fait remarquer que :
 1^o Le traité de Bukarest a bouleversé les frontières fixées aux alliés.
 2^o Le traité de Constantinople a transformé celles de la Turquie.

Restait l'Albanie.

Elle vient de partir, cette semaine, en guerre contre la Serbie. Et il faudra bien que tout cela finisse par une nouvelle modification de la carte.

— Soyons sans inquiétude : nous veillons, disent les diplomates.

M. Jaurès continue à demander des fonds au prolétariat « pour que l'*Humanité* ait six pages ». Il vient de publier la quarante-huitième liste de souscription et le total se monte à 39.030 francs 35 centimes.

On y lit des indications comme celle-ci :

03328 Sarraud, Paris, 17^e, 18^e, 19^e, 20^e et 21^e vers.
 sur 1 obl. 5 fr.

Admirable Sarraud, qui s'y reprend à cinq fois pour payer cent sous et qui en est à son vingt-et-unième versement, sans avoir encore libéré son obligation de vingt-cinq francs ! Qu'est-ce que cela ne représente pas de dévouement profond, de foi vive et de sacrifices quotidiens consentis aux principes ?

Cependant M. Jaurès prend les vingt-cinq francs que Sarraud ne reverra jamais et augmente de 80 % les frais de ses administrateurs et de ses rédacteurs.

Cependant les autres journaux du même bord commencent à s'émouvoir.

Nous citions la semaine dernière la *Lutte de Classe*, qui écrivait :

— Qui a profité de cet effort ? La propagande ? Hélas ! plus le journal cherche des lecteurs hors de nos rangs, moins les idées socialistes y tiennent de place.

Voici maintenant la *Bataille Syndicaliste* :

— Nous étions prospères, y lit-on, mais hélas ! « ...un beau matin, notre consœur l'*Humanité* annonça qu'à l'occasion de sa parution sur 6 pages, elle offrait des primes (montres et bouquins) à tous ceux qui consentiraient à lui souscrire un nouvel abonnement d'un an. Naturellement, chez certains la tentation fut trop forte, les primes étaient si belles ! Bref, notre mouvement ascensionnel se trouva enrayé. »

Infortuné Sarraud ! Même au point de vue des principes, j'ai peur que vous n'ayez fait un fichu calcul.

Petit extrait d'un appel aux terrassiers :

« Profitant de l'inertie et de l'indifférence dont vous faites preuve, le tigre patronal, poussé par la soif de l'or, s'applique de son mieux à faire pénétrer ses griffes aiguës dans la chair à travail que vous lui fournissez, pour en sucer toute la sueur, à seule fin d'étancher la soif que lui donne son appétit féroce. »

Terrassiers ! Si vous n'entendez pas un tel appel, quelle langue va-t-il donc falloir vous parler ?

**Pour tout changement d'adresse,
 prière d'envoyer 0 fr. 60 en timbres-poste.**

Ça prend toujours

— Clemenceau est bougrement en colère. Il a juré la perte de Barthou et de Poincaré... Vous avez lu ses articles?

— Où ça?

— Eh! dans *L'Homme Libre*!

C'est vrai, j'avais déjà oublié que Clemenceau avait fondé ce journal. Par obligation professionnelle, je parcours le matin toutes les feuilles de Paris et quelques gazettes de province; mais j'ignorais *L'Homme Libre* et je ne m'étais pas encore aperçu qu'il manquât quelque chose à mon information.

J'ai donc acheté *L'Homme Libre* trois jours de suite, samedi, dimanche et lundi. Je ne continuerai pas, mais je ne regrette pas mes trois sous. La prose de Clemenceau m'a rajeuni de vingt ans...

Comment! Au mois de septembre 1913, il y a encore en France un écrivain qui parle avec cette pureté la langue de la pensée libre? Car, à n'en point douter, cet homme libre est également un penseur libre. Tous les clichés, toutes les formules, toutes les métaphores saugrenues, dont les franc-maçons de l'âge précédent émaillaient leurs propos, se retrouvent invariablement, implacablement sous la plume de notre nouveau frère: « Rome... pape de Rome... faction romaine... Hommes noirs... Pieuvre noire... » Qu'arrive-t-il? Pourquoi cette recrudescence d'anticléricalisme? Le pape de Rome s'apprête-t-il encore à subvertir la belle république que nous ont faite MM. Combes et

Clemenceau? La « laïque » est-elle encore menacée, et n'aurons-nous jamais fini de couper toutes les tentacules de la pieuvre noire?

Non, jamais, et l'heure est particulièrement grave: figurez-vous que ce diable de Baudin, un diable papalin, naturellement, a autorisé nos marins à mettre en berne le drapeau de leur navire, le vendredi-saint, quand ils se trouvent dans les rades étrangères où c'est l'usage observé par tous. Baudin n'y voit qu'une question de tact et de courtoisie, et il laisse d'ailleurs aux commandants le soin de la résoudre, mais Clemenceau n'est pas dupe de ces apparences bénignes: il dénonce véhémentement ce retour offensif de l'obscurantisme et de la contre-révolution; il part en guerre contre le « grand Baudin » et le « Petit Pichon », qui ont déjà partie liée avec le pape de Rome, et tous les matins il leur assène un de ces « papiers »!

Quoi! Il n'y a pas en ce moment de péril plus redoutable? Ne nous parlait-on pas d'une « attaque brusquée » qui ne devait pas venir du côté de Rome? Ne dit-on pas que nous sommes mal préparés à la repousser, et que nos généraux sont d'une insuffisance pitoyable? Ne dit-on pas que ces généraux sont les créatures de M. Clemenceau? Et s'il s'agit seulement de la Marine, n'y a-t-il, la veille d'une guerre, d'autre question à poser que celle des « vergues en pantenne »? Qui donc racontait que les poudres, les obus et les canons sont également funestes aux pauvres diables de matelots qui les manient, que les torpilleurs échouent, que les sous-marins coulent, que les cuirassés sautent?

Ne nous a-t-on pas révélé, justement sous le ministère Clemenceau, que le sabotage et la gabegie dans la marine passaient toute imagination? N'est-ce point ce même Clemenceau, président du conseil, qui, lorsqu'on interpellait son collaborateur

Thomson, — oui, le même qui collabore maintenant à *l'Homme libre*, — n'hésita pas à le débarquer en s'écriant : « La flotte française ? Est-ce que ça me regarde ? » Ce qui ne l'empêcha pas, du reste, d'être débarqué lui-même trois mois plus tard, pour lui prouver que ça le regardait bien... Mais l'on se demande, après cela, comment le même homme ose écrire encore le mot *Marine* !

Ce qui n'est pas moins extraordinaire, c'est qu'on l'écoute. Car on l'écoute : son fantôme de journal a une influence réelle. Le bon public, qui ne lit pas *l'Homme libre*, ne réussit pas à comprendre pourquoi ministres et sous-ministres éprouvent tout à coup le besoin furibond de courir sus à l'Eglise : ce serait à croire qu'ils n'ont voté la loi de trois ans que pour déclarer la guerre au pape. Tous les jours on nous annonce de nouvelles mesures de « défense laïque » contre l'ennemi invisible et supposé, qui, paraît-il, ne veut pas permettre à M. Homais de déduire librement ses cogitations. Et tous se demandent avec stupeur : « Mais qu'est-ce donc qui leur prend ? Qu'est-ce qu'il y a encore ? »

Il y a, dans un coin sombre, un petit vieux pas propre qui continue à radoter : « Le cléricalisme... le cléricalisme ! » Aussitôt, le ministère frissonne, l'Elysée s'inquiète : tous nos hommes d'Etat proclament à l'envi qu'ils n'ont pas encore assez mangé de curé et qu'à la rentrée ils vont s'en fourrer jusque-là...

Les Emprunts étrangers.

M. Perrissoud, député radical-socialiste de Seine-et-Marne, vient d'adresser la lettre suivante aux ministres des affaires étrangères et des finances :

Monsieur le ministre,

J'ai l'honneur de vous informer que je désire vous

— 1482 —

interpeller sur les emprunts balkaniques annoncés en France ; leur opportunité, les conditions dans lesquelles ils seront émis et leurs conséquences aux points de vue commercial, industriel et financier.

Cette interpellation pourrait être utilement jointe à l'interpellation sur l'emprunt mexicain que nous devons discuter à la rentrée des Chambres.

Si M. Perrissoud est bien documenté, ce débat ne peut manquer d'intéresser très vivement la Chambre, car les manœuvres de la Turquie pour se procurer son emprunt de 900 millions sont particulièrement dignes de remarques.

Sans doute M. Perrissoud nous parlera des négociations engagées par l'ambassadeur de Turquie avec une agence financière de la place de la Bourse qui a su — oh ! rien que par des promesses ! — se concilier les bonnes grâces de la presse quotidienne.

C'est pourquoi la Turquie est devenue soudain un pays prospère et bien administré. Les grands journaux anglais nous apprennent-ils la révolte de tribus en Arabie, la marche des trains arrêtée sur la ligne du chemin de fer du Hédjaz, ou d'autres informations tendent-elles à établir que le pays est en pleine révolution ? Vite l'agence de la place de la Bourse rédige un démenti qu'elle fait insérer par les journaux amis. C'est ainsi que l'on prépare l'emprunt. Mais quand, aux deux milliards que nous avons déjà engagés en Turquie, nous aurons ajouté les 900 millions qu'on nous demande encore, personne ne se gênera plus pour nous apprendre la simple vérité. Seulement, il sera trop tard...

C'est pourquoi il faut espérer que l'intervention de M. Perrissoud saura déterminer le gouvernement à défendre avec un peu plus de vigilance les intérêts des petits épargnants qui seuls ont l'habitude de souscrire aux opérations de cette nature.



Pour tout ce qui concerne la publicité financière et commerciale, l'Œuvre décline toute responsabilité.

BULLETIN

La Bourse, anémie par des mois et des mois de marasme, était en bien médiocre posture pour éviter toute rechute à la moindre indication défavorable. Celle-ci s'est produite, malheureusement : c'est de la nouvelle que les Albanais s'agitent dont nous voulons parler. Cette agitation, qui provoque une mobilisation partielle des forces militaires de la Serbie et du Monténégrin, ne pouvait laisser le marché indifférent.

On a donc été, tantôt hésitant, tantôt lourd, et si, de temps à autre, se sont manifestées des velléités de reprise, elles ont été de courte durée, et ce fut pour retomber seulement un peu plus bas. On ne sait, d'ailleurs, que penser exactement de la situation en Orient ; des pessimistes renforcés l'ont caractérisée en parlant d'une troisième guerre balkanique.

Cela nous paraît exagérer les choses, car pour entreprendre une nouvelle lutte, fut-elle circonscrite aux Serbes, Monténégrins et Albanais, encore faudrait-il disposer des ressources nécessaires. Or, il n'est pas douteux qu'elles font complètement défaut aujourd'hui, puisque, dès hier, on proclamait la nécessité de se procurer rapidement quelques centaines de millions.

En ce qui touche les places étrangères, on paraît y redouter une certaine tension monétaire et les informations touchant l'activité industrielle sont peu encourageantes, plus notamment en Allemagne et aux Etats-Unis.

A Berlin, les taux de reports atteignaient ces jours-ci jusqu'à 7 %. A Londres, le dernier bilan de la Banque d'Angleterre fait apparaître, d'une semaine à l'autre, une diminution de l'encaisse métallique de £ 1.325.952, dont £ 1.248.000 représentant les sorties d'or à destination de l'étranger. Pour la première fois, les réserves sont inférieures au chiffre de l'année dernière, et l'on ne prévoit plus la possibilité d'un abaissement du

taux de l'escompte annoncé, il y a seulement quelques semaines, comme devant être prochain. Cette situation pourra, d'après les journaux anglais, se prolonger jusqu'à la fin de l'année.

Au contraire, le dernier bilan de la Reichsbank est plus satisfaisant, et l'on se montre plus rassuré, à Berlin, sur les conditions dans lesquelles pourra s'effectuer la liquidation de fin de mois.

Quant à New-York, les affaires n'y sont que modérément animées. Au point de vue de l'industrie, on signale que les commandes du Trust de l'acier sont, depuis le début du mois de septembre, très sensiblement inférieures à ce qu'elles étaient en août.

Signalons que le 3 % *Français*, en dépit des achats des caisses publiques et des déclarations ministérielles récentes, est revenu au-dessous de 89 francs. Il a suffi pour provoquer ce recul, que les interventions puissantes, qui avaient contribué au relèvement, très discuté, du fonds national, cessent de se manifester.

Communiqué.

Brazil Railway Company.

La Brazil Railway Company va procéder au placement de 200.000 bons 6 % de 300 fr. chacun, faisant partie d'une émission de 300.000 bons décidée le 12 septembre par le Conseil d'administration, conformément à l'article 5 des statuts.

On sait l'importance déjà prise par cette grande société dont l'objet essentiel était d'organiser, dans le sud du Brésil, un réseau homogène de chemins de fer. Elle exploite directement divers réseaux formant un ensemble de 3.267 kilomètres, chiffre qui sera porté à plus de 8.000 kilomètres lorsque les lignes projetées seront construites.

Les bons dont le placement va s'effectuer sont offerts à 98 50 %, soit 492 fr. 50, payables en souscrivant, par titre d'un montant nominal de 300 francs. Ils sont créés à jouissance 1^{er} octobre 1913, et leur remboursement aura lieu au plus tard le 1^{er} novembre 1923. Leur intérêt

de 30 francs par an est payable par semestre, le 1^{er} mai et le 1^{er} novembre de chaque année.

Les demandes sont reçues et servies jusqu'à concurrence du nombre de bons disponibles, depuis le 25 septembre dernier, en France, à la Société Générale, à son siège social et dans ses succursales et agences de Paris et des départements, et à la Banque de Paris et des Pays-Bas, à Paris; à Londres, chez MM. Speyer Brothers; en Hollande, à la succursale de la Banque de Paris et des Pays-Bas; à Genève, et à la Société suisse de banque et de dépôt, à Lausanne et Genève.

La notice exigée par la loi a paru dans le « Bulletin des annonces légales obligatoires » du 22 septembre dernier.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

Excursions en automobile dans la Forêt de Fontainebleau

La Compagnie des chemins de fer P. L. M. a organisé un service d'auto-cars, en correspondance avec son train express de 9 h. 25 du matin, pour la visite des principales curiosités de la Forêt de Fontainebleau. Grâce à ce service qui fonctionne chaque jour, du 1^{er} mai au 31 octobre, les touristes peuvent, pour le prix modique de 11 fr. par personne, parcourir, le matin, le côté nord de la forêt, l'après-midi, le côté sud, effectuant en une journée un parcours de 65 kilomètres environ et disposant de 2 h. 1/2 pour le déjeuner et la visite du Palais.

Le départ a lieu à la gare de Fontainebleau vers 10 h. 35 et le retour vers 16 h. 45.

Le touriste peut, s'il le désire, n'effectuer que la visite de la partie nord de la forêt (4 fr.): Tour Denecourt, Croix de Toulouse, Mont-Ussy, Gorges d'Apremont, etc. ou celle de la partie sud (8 fr.): Frauchard, la Croix de Saint-Hérem, la Mare aux Fées, Marlotte, Montigny, les bords du Loing, l'Obélisque, etc.

Pour plus de détails, consulter les affiches spéciales.

Liste des Personnes à qui l'on pourrait envoyer utilement un spécimen de L'ŒUVRE

ADRESSES

NOMS

On trouve L'ŒUVRE dans tous les kiosques, dans toutes les gares.
On la trouve aussi chez soi tous les jeudis pour DIX francs par an.
Il suffit d'envoyer ces dix francs à l'Administration de L'ŒUVRE simplement.

BULLETIN D'ABONNEMENT

*Je, soussigné (nom, prénom)
(adresse)*

déclare m'abonner pour un an⁽¹⁾, pour six mois⁽¹⁾ à L'ŒUVRE à dater du 1^{er}

*Ci-joint le montant de l'abonnement : dix francs⁽¹⁾, six francs⁽¹⁾.
Veuillez faire percevoir le montant de l'abonnement : dix francs⁽¹⁾, six francs⁽¹⁾.*

SIGNATURE :

(1) Biffer l'une ou l'autre de ces indications. — Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois.
Détacher en suivant le pointillé et adresser ce bulletin à l'Administrateur de L'ŒUVRE, 220, Fg St-Honoré, Paris (8^e).

Editions de l'ŒUVRE :

LE RÉVEIL

PAR

URBAIN GOHIER

*Garder une Patrie
Refaire un Peuple*

Un volume de 350 pages. PRIX 1 fr. 25 (franco 1 fr. 50)



NOS BONS APÔTRES

Comédie en trois actes

DE

GUSTAVE TÉRY

avec une Préface de Jules Lemaître

PRIX : 1 franc (envoi franco)



COMMENT FINIRA le RÉGIME ABJECT? OU ALLONS-NOUS?

Mille réponses des lecteurs de L'ŒUVRE

avec une introduction et une conclusion

PAR

GUSTAVE TÉRY

Un volume de 500 pages. — PRIX : 3 fr. 50 (Envoi franco)



LE BOTTIN DU FAVORITISME OU LE GOTHA DE L'ARRIVISME

avec une préface de J.-J.-T. STEEG

(Ministre de l'Intérieur)

PRIX : 1 fr. 25

ON NOUS ÉCRIT :

Des voitures de 4000 francs environ, autres que la Bébé Peugeot mettent le prix de revient du kilomètre à .

UN SOU

NOUS RÉPONDONS :

C'est à voir, mais elles ne peuvent, en tous cas, vous donner pour cette somme que :

LE KILOMÈTRE LENT

Elles deviennent excessivement coûteuses dès que vous les poussez, et vous y êtes naturellement conduit, parce qu'elles ne sont pour vous la source d'aucun plaisir et ne vous aident que peu dans vos affaires.

NOTRE BÉBÉ PEUGEOT
4 Cylindres, 3 Vitesses

vous procure, au même prix de :

UN SOU
LE KILOMÈTRE RAPIDE

La possession d'une Voiturette Bébé Peugeot sera donc pour vous une source continue de plaisirs. Si vous êtes dans les affaires, elle accroîtra considérablement votre rayon d'action. Avec elle vous ferez bien ce que les grosses voitures permettent de bien faire : *Le Grand Tourisme*.

PEUGEOT — BEAULIEU — DOUBS

BEAUTÉ DES ONGLES
“ ROSABEILLE ”

PRODUIT FRANÇAIS **SANS ACIDE**

Polissage instantané et durable même après lavage

Franco 1 fr. — 3, rue du Sommerard, PARIS

AUTOMOBILE **superbe occasion.** Un châssis de 30 chevaux de Dion-Bouton pouvant fournir du 80 kilomètres à l'heure, conviendrait pour toute carrosserie et spécialement torpedo de campagne : **3 500 francs.**

Ecrire à M. Bourcier St-Chaffray, 8, rue Las-Cases, à Paris (7^e).

Le Gérant : **GARDANNE**

Imp. spéciale de l'*Œuvre*, 15, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris.